

(1)

(N^o 65.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1854.

CONTINGENT DE L'ARMÉE POUR 1855 (2).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. DESMAISIÈRES.

MESSIEURS,

La commission, chargée par la Chambre de l'examen du projet de loi présenté par M. le Ministre de la Guerre, à l'effet de fixer le contingent de l'armée pour l'année 1855, m'a chargé de vous soumettre son rapport.

La majorité, considérant qu'il n'y a rien de changé dans la situation du pays, et que le projet de loi n'est que la répétition de la loi votée l'année dernière, a approuvé ce projet.

Un membre s'est abstenu, en motivant son abstention sur les vices que présente, selon lui, la loi de recrutement, qu'il trouve trop onéreuse pour les classes pauvres.

Le Rapporteur,

L. DESMAISIÈRES.

Le Président,

N.-J.-A. DELFOSSE.

(1) Projet de loi, n^o 61.

(2) La commission était composée de MM. DELFOSSE, *président*, COPPIETERS 'T WALLANT, JACQUES, DESMAISIÈRES, VANDER DONCKT, DUMON et DE NAEYER.

